

MIROIRS ROUTIER INCASSABLES

Miroir pour piste cyclable

Référence BBMPPC2



PRIX

145,00 € HT

soit 174,00 € TTC — hors livraison et installation

L'ESSENTIEL

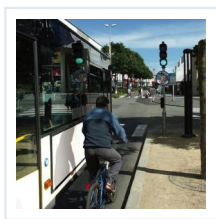
Le miroir pour piste cyclable est conçu pour renforcer la sécurité aux intersections entre les pistes cyclables et la chaussée. Il améliore la visibilité des cyclistes et autres deux-roues, notamment pour les conducteurs de véhicules de grand gabarit tels que les bus, camions ou utilitaires. Équipé d'une signalétique dédiée aux deux-roues, il sensibilise les automobilistes et contribue à prévenir les risques de collision.

Devis gratuit sous 24 h

02 31 82 46 73 - 06 51 77 97 62

contact@baleinebleue.fr

baleinebleue.e-m2.net



DESCRIPTION

Caractéristiques:

Type : Miroir de sécurité pour pistes cyclables

Utilisation : Pistes cyclables, carrefours, voies partagées et zones urbaines

Vision : Contrôle dans 2 directions

Signalétique : Panneau « deux-roues » intégré

Coloris du cadre :

- Noir
- Bleu

Garantie de l'optique : 3 ans

Utilisation : Collectivités, voirie, aménagements cyclables, zones urbaines et espaces publics.

Les + du produit

Améliore la sécurité des cyclistes et des deux-roues

Signalétique intégrée pour sensibiliser les automobilistes

Contrôle de la circulation dans deux directions

Disponible avec cadre noir ou bleu

Optique garantie 3 ans

Idéal pour sécuriser les carrefours et les pistes cyclables.

Photos non contractuelles. Prix indicatifs susceptibles d'évoluer ; seul le devis signé fait foi. Livraison partout en France, installation et maintenance sur demande. Paiement par CB, virement, chèque, mandat administratif et Chorus Pro.